

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er septembre 2018

Personnalités présentes :

Mme Virginie CARON-DECROIX, Conseillère Départementale du canton d'Albert,
M. Alain DEGARDIN, Maire Adjoint chargé des sports,
M. Franck BEAUVARLET, Conseiller départemental du canton d'Albert,
M. Serge CARETTE, Responsable Communication de l'Office du Sport

Personnalités excusées :

M. Claude CLIQUET, Maire d'Albert,
M. Philippe LAFFILEZ, Président de l'Office du Sport,
M. Mathieu MAGGI, Président du CDTs,
Mme Florence OBEL, Présidente du Comité Handisport de la Somme,
M. Philippe NEF, Membre du Comité Directeur et Responsable travaux neufs et
entretien des infrastructures du club,
M. Didier PETIT, Membre du Comité Directeur,
M. Yohann PLAISANT, Membre du Comité Directeur,
M. Christophe POUSSART, Membre du Comité Directeur.

Membres présents et quorum nécessaire

Membres adhérents de la saison 2017/2018 : **129**

Membres présents : 41

Membres représentés : 24

Membres votants : **65**

Quorum requis pour l'AG ordinaire 25% : **32**, pour modifications du règlement
intérieur et des statuts 33% : **43**

Début de l'assemblée générale à 16 heures 00

Le quorum étant atteint pour l'AG ordinaire, la séance est ouverte et le président aborde l'ordre du jour après avoir remercié les invités pour leur présence et excusé les membres du Comité Directeur qui ne pouvaient participer ce jour à notre assemblée générale.

Il remercie également le Courrier Picard qui s'intéresse toujours de près à notre actualité.

@ Le président présente à l'assemblée **l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour**

@ La secrétaire présente le **compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 09 septembre 2017** :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

@ Le président présente son **rapport moral** :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

@ La secrétaire présente le **rapport d'activité de la saison 2017/2018** communiqué préalablement aux adhérents :

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

@ **Cooptation d'un nouveau membre** au sein du Comité Directeur

Le président informe l'assemblée de la démission de **Justine PECOURT** pour des études de médecine.

Suite à cette démission, le Comité Directeur a coopté **Christine TREPTE**, qui souhaite s'investir dans le Comité Directeur du club

La cooptation de Christine TREPTE est adoptée à l'unanimité.

@ **Evolution de l'organisation du Comité Directeur** :

Le président explique qu'il a accepté de continuer à présider le club jusqu'en 2020 à condition d'être déchargé des multiples tâches administratives qu'il assume depuis de nombreuses années. Il présente ensuite une nouvelle organisation acceptée à l'unanimité lors de la dernière réunion du Comité Directeur. Celle-ci, qui s'articule autour de 5 pôles d'activité a également pour objectif de préparer une nouvelle présidence du club.

Nouvelle organisation (voir document complet en annexe) :

- **Président** : Daniel BLED qui conserve également la responsabilité de l'évolution du projet de club, de la formation de l'encadrement et du pilotage des entraînements des cadets, juniors et de l'Ecole de Tir, la présidence de la section Handisport, la communication interne et externe, le sponsoring, les relations extérieures et contacts presse, les aspects juridiques, les statuts et règlement intérieur.
- **Vice-Président chargé des Finances et Trésorier** : Jean-Luc HOUBRON
- **Trésorière adjointe** : Christine TREPTE
- **Vice-Présidente chargée de l'Administration et Secrétaire** : Marie-Laure BARBIER
- **Secrétaire adjoint** : Philippe DETAILLE
- **Vice-Président chargé de la gestion sportive et de la coordination de l'Ecole de Tir** : Corentin DENIS **assisté de son adjoint** Daniel VALVEKENS
- **Membre du Comité Directeur chargé du pilotage des travaux neufs, entretien des bâtiments et des infrastructures, espaces verts et propreté du club** : Philippe NEF

L'évolution de l'organisation du Comité Directeur est adoptée à l'unanimité.

@ Le responsable de la gestion sportive présente **le bilan sportif FFTir** de la saison écoulée, **saison record en nombre de titres, avec un palmarès éloquent dans les disciplines olympiques :**

. **207 podiums en individuel (or, argent et Bronze) et 42 par équipe (or argent et bronze)** aux différents niveaux de compétition **dont 26 titres de champion de Picardie en individuel et 10 par équipe.**

. **43 qualifications aux championnats de France pour un total de 80 engagements dans différentes disciplines**, avec de très bons résultats dans les disciplines olympiques, à savoir :

- Au classement individuel :

@ 1 titre de **Champion de France FFSU** en pistolet 10 mètres

@ 1 titre de **Vice-champion de France FFTir** Para-tir dame en pistolet 10 mètres

@ 2 **Médaillés de bronze aux championnats de France FFTir** : catégorie cadet en pistolet 50 mètres et para-tir dame en carabine 10 mètres

A noter également beaucoup de places obtenues dans le top 10 au classement individuel et de records individuels battus lors de ces championnats...

- Au classement par équipe :

@ 1 titre de **Championne de France FFTir** catégorie cadet en pistolet 50 mètres

@ 1 titre de **Vice-championne de France FFTir** catégorie senior 2 en pistolet 25 mètres

@ une **Médaillée de bronze aux championnats de France FFTir** catégorie cadet en pistolet 25 mètres

A noter également le **maintien de notre club en 2^{ème} division du championnat de France des clubs pistolet 25 mètres et son accession en 2^{ème} division du championnat de France des clubs en pistolet 10 mètres.**

Ces résultats sont le fruit de la qualité de notre formation et de l'assiduité de nos sportifs aux entraînements.

@ **Le président et le responsable des compétitions remettent les primes au podium** à 11 de nos compétiteurs.

Celles-ci sont calculées comme suit :

- Pour une médaille (or, argent, bronze) : 150€

- Pour un diplôme (4^e, 5^e, 6^e voire 7^{ème} ou 8^{ème} place) : 75€

- Pour une médaille par équipe : 75€ (cumul avec prime médaille individuelle).

Ces récompenses sont uniquement à valoir sur l'achat d'équipement ou de munitions.

@ **Le trésorier présente le bilan financier de la saison 2017/2018.**

Le vérificateur aux comptes déclare n'avoir relevé aucune irrégularité dans la gestion des comptes, le président propose donc de donner quitus au trésorier pour ce bilan.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

@ Le trésorier propose le budget prévisionnel 2018/2019.

Il précise que cette année les postes les plus importants seront consacrés à l'achat de nouvelles armes pour la pratique des disciplines olympiques, à la participation du club aux frais de déplacement de nos compétiteurs aux championnats de France FFTir ainsi qu'à l'extension de notre stand 25 mètres.

@ Points spécifiques présentés par le trésorier :

- Augmentation du montant de la cotisation club et de la licence FFTir

Le trésorier propose une augmentation du montant de la cotisation club et informe l'assemblée de l'augmentation du prix de la licence FFTir.

- Mise en place d'un nouveau badge adhérent

Le président précise que l'augmentation de la cotisation club comprend l'élaboration, chaque année, d'un nouveau badge adhérent avec photo en PVC et la mise à disposition, uniquement avec le 1^{er} badge, d'un support de badge et d'un tour de cou.

Le port du badge, obligatoire au sein du club, facilitera la sécurité et le contrôle des habilitations sur les différents pas de tir.

L'augmentation de la cotisation club comprenant l'élaboration d'un nouveau badge est adoptée à l'unanimité.

- Rappel de la prise en charge des engagements des compétiteurs (sans changement)

Pour les adultes (à partir des catégories Senior 1 et Dame 1), le club prend en charge à 50% les engagements dans la limite de 2 disciplines par championnat, 100% si classement dans les 25 premiers avant engagement aux championnats de France. Pas de changement pour les jeunes et les étudiants dont la participation financière du club est de 100%.

- Rappel de l'aide financière du club (transport et hébergement) apportée aux tireurs participant aux championnats de France FFTir et Para-tir disciplines ISSF 10m et 25/50m (sans changement)

Pour les jeunes 100% du barème.

Pour les adultes 100% du barème si classement dans les 25 premiers avant engagement au championnat de France et pour une première qualification, 50% à partir de la 26^{ème} place.

Le président précise que des actions de regroupement au niveau de l'hébergement et du transport ont été développées depuis des années pour diminuer le coût et favoriser l'esprit d'équipe.

Il précise qu'une participation financière pour le transport est demandée en plus d'une participation financière pour l'hébergement.

Il précise également qu'à partir du moment où le club réserve un logement pour un championnat de France, le sportif désirant se loger par ses propres moyens doit assumer la totalité de ses frais d'hébergement et ceci sans aide financière du club.

Il remercie, par ailleurs, les chauffeurs bénévoles des véhicules utilisés sur de longs trajets ainsi que l'ensemble des bénévoles qui assurent la logistique et les repas lors des séjours en gîte.

Le trésorier rappelle que les engagements aux compétitions dont les participants n'auront pas fait acte de présence seront à la charge des compétiteurs, sauf en cas d'empêchement exceptionnel dûment justifié.

@ Renforcement et perfectionnement de l'équipe de formateurs, nouveaux diplômés

La formation de l'encadrement reste l'une de nos actions prioritaires.

- **Julien MESSIASSE**, qui a suivi une formation d'initiateur de tir tout au long de la saison comprenant une formation théorique et en alternance organisée par la ligue de Picardie, a obtenu son **Brevet Fédéral d'Initiateur**.

- **Daniel BLED** a, pour sa part, obtenu son **diplôme d'Entraîneur 2^{ème} degré**.

- **Jean-Luc HOUBRON et Daniel VALVEKENS** ont suivi, en tant qu'Initiateurs, une formation de perfectionnement d'une durée de 2 jours en carabine 50 mètres 3 positions.

Notre équipe de 15 personnes bénévoles diplômées est donc constituée de 3 animateurs de club, de 10 initiateurs, d'1 entraîneur 2^{ème} degré « Qualifié handisport » et « Moniteur de tir sportif » et d'1 Brevet d'État d'Éducateur Sportif.

Nos compétiteurs peuvent également s'appuyer sur les connaissances de 4 arbitres dont 2 de niveau national.

Cette bonne structure d'encadrement nous permet de continuer à faire évoluer le tir de loisir et à faire progresser nos compétiteurs dans les différentes disciplines.

Le président remercie l'équipe d'encadrement du club en rappelant que celle-ci est constituée de bénévoles.

Il remercie également **Philippe REMY**, Brevet Fédéral Initiateur qui, bien que ne faisant pas partie du club, vient chaque semaine renforcer bénévolement l'encadrement de l'École de tir

@ Passages de cibles couleurs

Le président rappelle que 32 passages cibles couleurs ont été réussis cette saison, ce qui nous donne le nombre de 77 sportifs intégrés dans le dispositif.

C'est une belle performance qui nous situe dans le peloton de tête des clubs Picards, voire des clubs nationaux...

@ Formation des jeunes, intégration dans les « collectifs » club, départemental, régional et national

L'École de tir du club fonctionne les mardi, mercredi et samedi...

En complément de cette formation, certains de nos jeunes ont été intégrés dans différents collectifs précisés ci-après :

- **Le « collectif national espoirs juniors FFTir »**

Un de nos juniors, sélectionné par la FFTir, a intégré le « Collectif national espoirs juniors FFTir » et a participé à un stage d'une semaine positionné durant chaque période de vacance scolaires.

- **Les collectifs « Espoirs Picardie »**

Huit de nos jeunes compétiteurs ont été sélectionnés par l'Équipe Technique Régionale de la Ligue de Picardie pour intégrer les collectifs « Espoirs Picardie » de la Ligue et ont, de ce fait, participé tout au long de la saison aux différents stages organisés dans les différentes disciplines.

- **Le collectif « Espoirs Albert Sport Tir »**

Par ailleurs, un collectif « Espoirs Albert Sport Tir » comprenant 15 jeunes sportifs au sein du club a suivi des stages spécifiques de perfectionnement technique et de préparation mentale organisés par nos soins durant les vacances scolaires et avant les échéances des championnats.

@ **Agrandissement de nos infrastructures sportives**

Deux étapes supplémentaires restent à réaliser dans le domaine de l'extension de nos infrastructures sportives indispensables pour le développement de notre club.

Cette saison verra tout d'abord la mise en œuvre de notre **projet d'agrandissement du pas de tir 25 mètres pour les activités de tir de loisir et de tir aux armes réglementaires.**

Le **projet de construction d'une nouvelle infrastructure pour la pratique des disciplines olympiques 10 mètres**, resté en stand-by ces dernières années va également être relancé en liaison avec la municipalité. Le président a rencontré dernièrement la municipalité à ce sujet.

@ **Labellisation du Club dans le Domaine Handisport**

Le président rappelle que le club est labellisé « Label club handisport 1 étoile », « Label club handisport compétition » et informe l'assemblée de l'obtention, cette saison, de l'obtention du renouvellement de ces deux labels de la Fédération Française Handisport. Il remercie toute l'équipe qui a œuvré à ces distinctions.

Il rappelle également que notre club est labellisé « Ensemble, soyons sport en Picardie ».

@ **Point des sponsors du club**

Le président rappelle à l'assemblée la liste des sponsors du club qui sont tous d'Albert : **Intermarché, LCL, Intersport, Elite Propreté et Distinxion.**

Il remercie nos sponsors qui nous aident financièrement et/ou matériellement.

Il demande à chaque adhérent d'en tenir compte sur le plan commercial...

@ **Site web du club**

Le président rappelle que le club a un site web : **www.albert-sport-tir.com** qui permet d'améliorer la communication interne mais également la communication externe et l'image du club.

Le site web est de plus en plus visité... **70000 visites depuis Juin 2012 et plus de 11000 visites la saison dernière.** Il demande à chacun de consulter le site web afin de s'informer régulièrement de la vie du club et précise qu'il est à la disposition de chacun pour toutes suggestions d'amélioration de son contenu ou de suggestions d'articles.

@ **Manifestations planifiées pour la saison prochaine :**

- Concours 10 mètres « Pôle Picard » à Albert prévu les 23, 24 et 25 novembre 2018.
- Les 12 heures d'Albert « Challenge Jean Pierre MOITIER » dans le courant du mois de Février 2019,
- Le concours sur quilles sera reconduit, date à déterminer dès le printemps
- Les deux concours « traditionnels » ouverts à tous des 14 juillet et fête d'Albert devraient être reconduits avec des nouvelles formules au regard du faible nombre de participants

@ **Renouvellement des licences 2018/2019**

Le Président indique que pour un problème d'assurance individuelle, la pratique des disciplines sportives dans le club nécessite un renouvellement de licence avant le 30 septembre.

Par ailleurs, le renouvellement des licences pour l'ensemble des adhérents doit être effectué **avant le 30 septembre 2018**.

Il rappelle qu'aucune séance de tir contrôlé ne pourra s'effectuer sans présentation de la licence de la saison signée par le médecin traitant.

@ **Questions diverses**

Pas de question particulière...

@ **La parole est ensuite donnée aux invités extérieurs** puis le président remercie les membres présents pour l'excellente tenue de l'Assemblée Générale. L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'AG est prononcée à 18 heures 15 et le pot de l'amitié est proposé à l'assemblée.

Le Secrétaire



Marie Laure BARBIER

Le Président



Daniel BLED